



# Ressources sur la non-violence

Bulletin du Centre de ressources sur la non-violence

75, square Sir-Georges-Étienne-Cartier, bureau 108, Montréal, Qc, H4C 3A1  
514-504-5012 —cmv@nonviolence.ca—www.nonviolence.ca

Volume 12 > Numéro 3>

Hiver 2022

Environnement et précarité financière des communautés

## Et si la régionalisation des bénéfiques était la solution ?

par Normand Beaudet

La précarité dans les communautés ne fait que prendre de l'ampleur. C'est le cas dans un grand nombre de municipalités rurales et en particulier dans les communautés autochtones dont certaines contestations ont récemment retenu l'attention. À quoi cela est-il dû sinon à la persistance du modèle anachronique de développement qui consiste en des projets pour pérenniser la dépendance des communautés par rapport au fonctionariat et aux actionnaires privés?

La persistance sur cette voie favorise l'enrichissement des actionnaires privés par des monopoles sur nos sources d'énergies renouvelables ou par des projets non conformes à la réglementation sur les normes environnementales.

Un modèle économique alternatif existe pourtant. Son application ne demande qu'à être élargie afin de soutenir la transformation accélérée, des assises économiques stables et vertes dans nos régions.

### Des municipalités et des communautés dépendantes

De manière plus générale, depuis des décennies, les pouvoirs locaux n'ont cessé de plaider pour l'élimination de leur dépendance financière par rapport à la taxation foncière et aux promoteurs immobiliers. Au Québec, l'assise économique des municipalités et MRCs, c'est évidemment la taxation foncière. Pour accroître ses revenus, une municipalité doit multiplier le nombre de propriétés sur son territoire. Si la demande du marché se situe dans les résidences unifamiliales, l'étalement urbain ne peut que s'accélérer. Si la demande est dans le secteur des habitations à loyers multiples, l'avenir est dans la construction en hauteur et l'adaptation des services et infrastructures à cette réalité. Les postes de dépenses et responsabilités municipales se multiplient et les charges croissent en continu. Mais les revenus sont de plus en plus difficiles à harmoniser avec les impératifs qu'imposent les contraintes environnementales et climatiques.

Les élus de nos communautés sous la constante pression économique ainsi décrite sont à la merci des promoteurs immobiliers qui multiplient les voies de rémunération créatives pour contourner les règles. Les récentes Commissions en font foi.

Dans les communautés autochtones, c'est de manière encore plus remarquable que la précarité et la vulnérabilité sont maintenues. Depuis des lunes, les Nations autochtones revendiquent des droits sur

les retombées de l'exploitation des territoires ancestraux. Le confinement dans des réserves, combiné à la dépendance chronique par rapport à Fonction publique fédérale, constitue la véritable source de vulnérabilité.

Les conditions de précarité économique attirent les promoteurs d'investissements multiples, y compris ceux qui contreviennent à la réglementation anti-pollution. Ces promoteurs misent sur le fait que, souvent, les lois existantes ne s'appliquent pas aux communautés autochtones régies par un cadre législatif différent (la loi sur les Indiens). Les vœux réussissent toujours à trouver des interlocuteurs opportunistes, au sein des Conseils de bandes, intéressés à brader le territoire de leur communauté contre la promesse d'hypothétiques et lointains bénéfices économiques. De la même manière, ils s'appuient sur la collaboration des politiciens mus par des objectifs purement électoralistes (visant à montrer à l'échéance électorale qu'ils sont venus en appui à un projet de développement économique). De cette réalité émerge des tensions et une dynamique de crise quasi permanente dans plusieurs communautés.

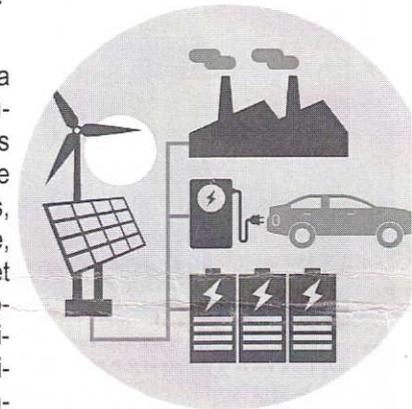
### La régionalisation

Au Québec, un remède à la dépendance des communautés par rapport aux revenus de taxation existe. Et, à l'ère des énergies renouvelables, l'émergence de la géothermie, des parcs d'énergie solaire et éolienne et de la microgestion des réseaux de distribution électrique, la régionalisation devient un modèle incontournable.

Nous parlons ici du modèle de la redistribution électrique.

Une communauté achète à tarif avantageux de l'électricité du grand réseau d'Hydro-Québec. Elle la revend avec bénéfice aux abonnés de son micro-réseau qu'elle facture elle-même. Une communauté qui œuvre dans la redistribution électrique peut être une municipalité, une MRC, une communauté autochtone ou même une coopérative d'utilisateurs. L'Association des redistributeurs électrique du Québec (AREQ) regroupe présentement une dizaine de micro-réseaux. Ce modèle régionalise les bénéfices de la distribution, de l'efficacité énergétique et de la micro-production électrique. Ce qui devient un gage d'autonomie.

Suite en page



## Décharge toxique près d'Oka : L'intervention du gouvernement se fait attendre

De nombreux ONG, des membres de la société civile, des maires et des résidents de Kanesatake réclament l'intervention gouvernementale pour forcer la décontamination des terres souillées par l'entreprise de recyclage de débris et de démolition, G&R Recyclage. L'entreprise, une propriété des frères Robert et Gary Gabriel, est installée sur une bande de terre, propriété fédérale, à la croisée des chemins entre Saint-Placide, Oka et Kanesatake depuis 2015. Selon un article en ligne d'Elisa P. Serret, le permis d'exploitation aurait été retiré à l'entreprise en 2020 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, « en vertu de l'article 114 de la Loi sur la qualité de l'environnement ». Parmi les manquements répertoriés, il y a « l'entreposage d'un trop grand nombre de matières résiduelles, l'entreposage de matières en dehors de l'aire autorisée et des aires de tri et d'entreposage, non conformes à la loi ». En outre, « le ministère dénonçait l'absence d'un système de traitement des eaux pour éviter le rejet de lixiviat – un liquide né de la fermentation des déchets et des eaux de pluie dans l'environnement, communément appelé jus de poubelle ». Ce qui est déjà arrivé puisqu'il y a quelques mois, les autorités municipales ont dû prendre des mesures d'urgence pour nettoyer un ruisseau qui charriait du lixiviat vers le lac des Deux Montagnes.

Selon le même article, c'est depuis 2020 que les acteurs locaux attendent d'être convoqués par le gouvernement dans le cadre d'un suivi pouvant permettre d'amorcer la décontamination du site. Les décharges toxiques dénoncées sont une menace à l'environnement et à la santé publique, elles sont un réel danger qui, peut-être, a déjà atteint la nappe phréatique.

## Projets pilotes de gaz de schiste controversés à Wôlinak

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak (entre Bécancour et Trois-Rivières) a dernièrement conclu une entente avec Questerre, un producteur canadien de gaz de schiste. Le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, a été le premier à déplorer l'initiative.

« C'est la première fois que j'en entends parler. Je suis surpris. Je trouve ça malheureux parce que les promoteurs connaissent l'orientation du gouvernement. Le premier ministre s'est prononcé très clairement contre l'exploitation des gaz de schiste et c'est connu de tout le monde qu'on va déposer bientôt un projet de loi à cet effet-là », a-t-il simplement commenté.

Les projets pilotes sur le captage et le stockage de CO<sub>2</sub> ainsi que la production de gaz naturel sans émission pourront être réalisés conjointement avec les représentants des Premières Nations au Québec. En plus des bénéficiaires, le Conseil des Abénakis de Wôlinak pourra acquérir un intérêt dans les permis d'exploration et participer directement au développement.

La nouvelle a été mal accueillie par les acteurs environnementalistes de la région. L'un des membres du collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec, Marc Brullemans, a même parlé d'« une bombe politique, environnementale, à tous les niveaux ».

[www.lenouvelliste.ca/2022/01/21](http://www.lenouvelliste.ca/2022/01/21)

## Résistance à l'expulsion du peuple Maasaï

Les aînés du peuple Maasaï du nord de la Tanzanie craignent l'expulsion de plusieurs milliers de membres de leur communauté des terres ancestrales par les autorités tanzaniennes. Dans leur appel international au soutien, les résistants du District de Ngorongoro, expliquent que l'expulsion serait motivée par la volonté des gouvernements de « faire place au tourisme de luxe et aux terrains de chasse ».

Les populations maasaï identifiées comme principaux habitants de la plus haute chaîne de montagnes de l'Est de l'Afrique à la frontière du Kenya et de la Tanzanie (dont le Kilimanjaro est le plus haut sommet), se considèrent comme veillant depuis des siècles sur les terres et la faune de la région. Les différents gouvernements ont souvent tenté de les en déloger et, la dernière fois, c'est grâce à la pression internationale entre autres, des pétitions signées par le Canal d'Avaaaz, que le gouvernement a reculé.

Pendant que la nouvelle présidente de la Tanzanie, Samia S. Hassan, participait à un sommet Europe-Afrique à Bruxelles à la mi-février, les résistants ont fait circuler une pétition requérant 3 millions de signatures pour tenter de la faire reculer. La cheffe d'État tanzanienne a semble-t-il remis sur la table le projet d'éviction, mais les militants savent à quel point « elle est sensible aux médias et à la pression publique ». Les autochtones maasaï redoutent l'éviction des terres ancestrales qui reviendrait à détruire leur culture et à les réduire à l'état des sans-abris; ce qui signifierait la fin de leur communauté.

[Secure.avaaz.org](https://secure.avaaz.org)

Autres sujets traités récemment  
Lire les textes complets sur notre site

## Ukraine : Une guerre pour l'économie gazière ?

(Normand Beaudet)

L'Europe navigue présentement en pleine crise énergétique. Le conflit en Ukraine, a à peine franchi une semaine et déjà les gazières américaines et canadiennes rêvent de tirer avantage de la crise (...).

Sommes-nous face, encore une fois, à une guerre des combustibles fossiles? Soyons solidaires des peuples, mais pas dupes.

## Crise climatique et peuples autochtones : Quand la nouvelle déraile

(Katherine Massam)

En date du 10 janvier 2022, le journaliste Philippe Teisceira-Lessard est revenu sur les manifestations qui avaient eu lieu à Montréal en novembre 2021 en appui à la nation Wet'suwet'en en Colombie britannique. Le peuple Wet'suwet'en s'oppose au projet de gazoduc Coastal GasLink sur son territoire depuis 2020. Ce qui a suscité la sympathie et la solidarité des militantEs environnementalistes un peu partout au Canada. Les chefs héréditaires Wet'suwet'en ont en effet demandé à toute la population du Canada de résister de manière non-violente au projet. Mais ce n'est pas ce que le journaliste de la Presse a cru important de rappeler. Katherine Massam, une militante de longue date a voulu remettre les choses à l'endroit en redonnant tout son sens à la solidarité dans la lutte contre les gazières qui accélèrent la dévastation climatique.

Un texte dont nous recommandons la lecture sur notre site tant que dure cette crise.

[www.nonviolence.ca](http://www.nonviolence.ca)

# Dans ces guerres, il n'y a que des amateurs

par Martin Hébert

À l'heure d'écrire ces lignes, des colonnes de blindés russes avancent sur les routes d'Ukraine et assiègent les villes de ce pays dans l'un des actes de guerre les plus flagrants qu'ait connus l'Europe depuis 1945. L'invasion d'un pays souverain par une puissance qui se comporte comme une brute dans son voisinage est déjà bien assez problématique. Mais lorsque l'agresseur est de surcroît détenteur d'un des principaux arsenaux nucléaires du monde, nous entrons dans un territoire où il existe bien peu de repères pour naviguer.

Le 24 février dernier, alors qu'il mettait en branle les opérations d'invasion de l'Ukraine, le président russe Vladimir Poutine menaçait les pays qui se porteraient à sa défense. Il leur promettait des « conséquences telles que vous n'en avez jamais connues de votre histoire » et les assurait que, peu importent les mesures prises contre lui et son régime, toutes les décisions quant aux représailles qui viendraient de la Russie étaient « déjà prises ».

Trois jours plus tard, au cours d'une réunion avec son état-major télédiffusée au monde entier, le dirigeant russe proclama la mise en alerte des forces de dissuasion de son armée, y compris de ses armes nucléaires.

Ces menaces venues d'une autre époque viennent nous rappeler quelque chose qui était, pourtant, reconnu comme une évidence durant la Guerre froide : l'introduction de l'arme nucléaire dans la géopolitique mondiale est venue radicalement changer la nature de la guerre en affectant notre capacité à en prédire les dynamiques et les conséquences. L'écrivain Isaac Asimov, écrivant à propos de l'incompétence des généraux de la Première guerre mondiale confrontés à de nouvelles formes de combat transformées par l'utilisation de l'avion, du tank, des gaz toxiques et des mitrailleuses de gros calibre, soutenait que ces technologies avait fait d'eux des amateurs habités par l'illusion d'être des généraux. « Une combinaison meurtrière », notait Asimov.

L'invention de l'arme nucléaire, et de la « stratégie nucléaire » qui l'accompagna nécessairement, provoqua elle aussi une rupture de paradigme. Mais celle-ci fut encore plus profonde que les changements dans les technologies de la guerre qui transformè-



rent la Guerre civile américaine et la Première guerre mondiale en boucheries. Le changement de paradigme provoqué par l'arme nucléaire ne fit pas que transformer momentanément les généraux en amateurs. Il transforma l'humanité entière en amateurs. Personne n'a l'expérience d'une guerre nucléaire et personne n'aura l'occasion d'apprendre de nos erreurs si les puissances du monde s'y engagent. Après Hiroshima et Nagasaki, il devient rapidement de sens commun d'affirmer que peu importe les armes utilisées dans une troisième guerre mondiale, la quatrième sera combattue avec des bâtons.

Quelques jours après les menaces proférées par Vladimir Poutine, le site de France 24 posait la question : « Les Russes ont-ils le doigt sur le bouton nucléaire ? » En 1950, la célèbre anthropologue Margaret Mead reçut comme mandat de la célèbre RAND Corporation de tenter de déterminer si, ayant hypothétiquement le doigt sur le bouton, les officiers soviétiques auraient une propension à appuyer dessus ou non si on leur en donnait l'ordre (les résultats furent publiés dans l'ouvrage *Soviet Attitudes Toward Authority* en 1951). Mais ces questions n'appartiennent pas au domaine de la pensée stratégique nucléaire. Elles supposent un calcul de risque qui permet une échelle allant du peu probable au très probable. La stratégie nucléaire, elle, en est une du tout ou rien. Soit rien ne se passe, soit nous entrons dans une escalade qui mène rapidement à la destruction mutuellement assurée.

C'est pour cette raison que le philosophe français Jacques Derrida soutenait, en 1984, que la guerre nucléaire est un phénomène « fabuleusement textuel », qu'elle existe d'abord dans le domaine du littéraire : personne ne l'a vue, personne ne l'a vécue et si



elle survient, personne ne sera en mesure d'en tirer des leçons qui permettront de « faire mieux » la prochaine fois.

Notre connaissance de la guerre nucléaire passe par la menace, la simulation et la spéculation et, bien entendu, par la peur qu'elle suscite. D'où l'extrême irresponsabilité qui réside dans l'acte même de l'invoquer comme menace, de faire planer son spectre et de tenter de s'en servir comme levier politique. Parler de la guerre nucléaire, c'est déjà la faire. ■

*Environnement (suite)*

## **Autonomisante et saine**

La crise climatique actuelle nous impose d'innover. Nous devons à tout prix accélérer la décarbonisation de nos sources d'énergie. Hydro-Québec est un immense paquebot qui offre peu de flexibilité ; la société d'état a préféré à ce jour externaliser la micro-production renouvelable au grand bénéfice du privé. Sauf dans certains cas, dont certains redistributeurs municipaux, les mini barrages, les parcs éoliens, les parcs solaires et les mesures d'efficacité énergétique servent présentement à enrichir certains actionnaires de société comme Boralex, Inergex, Energir, SUNCOR et autres, au lieu de bénéficier aux communautés. Imaginons le contexte où les communautés autochtones et les municipalités deviennent des redistributeurs électriques tirant des bénéfices de la redistribution. Imaginons encore que la totalité des infrastructures de production électrique renouvelables est municipalisée ou se transforme en services communautaires permettant de réduire les besoins d'achat au réseau central. Imaginons enfin que les nouveaux réseaux de redistribution électriques deviennent intelligents (à l'instar du micro réseau de Lac Mégantic) et permettent de gérer efficacement les échanges entre microproducteurs résidentiels, l'opération des parcs communautaires, le recours à la géothermie, les installations de stockage et les contrôles domotiques. Les gains en termes d'efficacité seraient considérables. Toute offre électrique complémentaire ou de conversion des combustibles fossiles vers une offre électrique accroîtrait non seulement les revenus de consommation pour le redistributeur communautaire, mais la conversion hors des hydrocarbures permettrait aux micro-réseaux de collecter des crédits carbone. ■

